

Compréhension de texte 2010

1. Le roi fait un signe de la main. Sa fille lui tend la corne à boire dont il se saisit. Il prend son temps, continue de danser, chasse-mouche dans la main gauche, come vide dans la main droite. Un notable du palais déleste la jeune fille de la calebasse de vin qu'elle porte. Le roi se retourne. Il fait face au notable. Il tend sa coupe que le notable remplit avec précaution. A nouveau le roi fait face à l'orchestre. Il sourit, très à l'aise, coupe en main. Il boit un long trait. Les femmes du palais, à l'initiative de *Maafo*, lancent un triple « *wouliiii* » retentissant. Le roi danse à nouveau. Sans hâte, il porte la coupe à ses lèvres. La petite foule massée autour de l'orchestre et devant celui-ci regarde attentivement. Au premier rang, on se presse autour de *Maafo*, la mère titulaire du chef. Il y a là plusieurs épouses royales, et une des benjamines du palais : une fillette de quatre ans, en escarpins vernis et robe à col Claudine, munie d'un chasse-mouche presque aussi grand qu'elle. Le monarque prend une profonde inspiration, relève la tête et pulvérise (*fama*) brusquement un nuage de bruine laiteuse droit devant lui. Il ne cesse de danser. Il porte à nouveau la coupe à ses lèvres et boit un long trait. Puis, coup sur coup, il expulse deux grandes goulées de vin qui passent par-dessus le premier rang de la foule et s'en vont inonder les personnes qui se tiennent en arrière-plan. Le *fon* quitte aussitôt les lieux. La fête est finie. Les plus chanceux parmi les danseurs et musiciens s'en retournent chez eux le buste et la tête inondés du mélange de vin de raphia et de salive royale.
2. Le vin de raphia (*meulu'u*) est le médiateur privilégié de ce type d'interaction, non seulement entre le roi et ses sujets, mais entre notables et cadets, supérieurs et inférieurs, hommes et femmes. Il est fait de la sève contenue dans la souche du palmier *Raphia farinifera* que les hommes percent à une ou deux coudées au dessus du sol au moyen d'une gouge spécialement forgée à cet effet pour l'extraire. L'orifice est pourvu d'une gouttière qui permet de faire couler la sève dans un réservoir de un à trois litres où elle s'accumule entre deux récoltes. Des fibres de bananier assurent l'étanchéité du dispositif et des feuilles le protègent de la pluie et des insectes. A l'aube, chaque homme visite ses plants en cours, d'exploitation ou en préparation. Parvenu devant un pied en exploitation, l'homme démonte entièrement le dispositif, transvase la sève du réservoir dans la calebasse qu'il porte pour y recueillir la récolte, rafraîchit l'entaille au moyen de la gouge, nettoie sommairement les pièces du dispositif technique et les remet en place. Les pieds sont exploités quatre ou cinq jours de suite et laissés au repos les trois ou quatre jours suivants.
3. Un homme, selon ses autres occupations et l'importance de sa palmeraie, peut exploiter entre dix et trente pieds simultanément, au prix de deux tournées quotidiennes, une à l'aube, et l'autre dans l'après-midi. La récolte du jour est mise en calebasses d'une quinzaine de litres, en dames-jeannes ou en bidons de plastique pour être consommée à différents stades de fermentation. Les deux premiers jours, le vin est en-

core doux et sucré. C'est du « vin de femme ». Au delà de quarante huit heures, la fermentation s'accélère et le breuvage s'alcoolise en dégageant des bulles de gaz carbonique. Il se transforme en « vin d'homme ».

4. Le vin de raphia est de tous les rassemblements, de tous les deuils et de toutes les fêtes, de sorte qu'il fait l'objet d'un commerce important. Sur de petits marchés ruraux dont le plus important est celui de *Ntsu alam* (« [la] bouche [de la] forge ») à huit kilomètres de la capitale provinciale de Bamenda, une ou deux centaines d'hommes apportent quotidiennement leur production et celle de leurs voisins. Les courtiers font les tastevins en versant un peu de liquide de chaque calebasse dans la paume de leur main pour le goûter. Ils achètent, et chargent ensuite leur bicyclette, qui est le moyen de transport privilégié en la matière. Un chargement comporte cinq à sept calebasses de 15 litres, soit près de 100 litres en tout. Ils vont vendre le vin dans les débits de boisson en ville et le long des pistes.
5. Si le vin est consommé lors d'un rassemblement important, on verse le contenu des calebasses de provenances diverses dans un unique récipient réalisant ainsi une incorporation des substances de provenances multiples. Ensuite, un échanson puise au pot commun et en répartit le contenu dans des carafes d'environ deux ou trois litres, en plastique, en verre ou, le plus souvent, en calebasse. Il en existe de deux sortes : des calebasses ordinaires munies d'une ganse artistiquement assujettie sur le goulot et dépourvues de support, et des calebasses de notables, pourvues chacune d'un support circulaire sur lequel elle repose, et qui est assujetti au goulot par quatre tresses qui enserrant la panse du récipient.
6. Dans les années 2000, les calebasses-carafes n'ont pas été supplantées par les cruches en plastique et en verre. Elles sont toujours très appréciées. L'échanson qui procède à la répartition du vin pose une carafe devant chacun des hommes les plus importants du groupe. En l'absence d'homme titré, il dépose les carafes devant des hommes de condition modeste. N'y aurait-il qu'un adolescent dans une réunion de femmes, c'est à ses pieds qu'on déposera la carafe. Il incombe aux hommes nantis d'une carafe de servir les autres personnes, hommes et femmes. La plupart des hommes qui n'en ont pas se contentent de la demander pour se servir. Si la différence hiérarchique est importante, le demandeur se déplacera et se présentera devant son supérieur en tendant sa coupe que ce dernier remplira.
7. Les notables dotés d'un titre important reçoivent chacun une calebasse pourvue d'un support, destinée à leur usage exclusif. Ils proposent rarement du breuvage aux convives, et ceux-ci ne sont pas autorisés à leur en demander. Le roi ne donne jamais personnellement à boire sauf en une seule circonstance, à savoir lorsqu'un notable effectue les paiements appelés *miye* lui conférant le privilège de battre des mains devant le souverain et de lui parler directement en couvrant sa bouche de ses paumes ou de son poing fermé.
8. Une femme qui souhaite boire se déplacera en révérence plus ou moins

profonde, et se postera, toujours prosternée, devant un homme qui dispose d'une calebasse et qu'elle est en droit de solliciter. Elle tend sa coupe de la main droite en soutenant l'avant-bras de la main gauche. L'homme se saisit de la calebasse par le goulot et remplit la coupe. La femme fléchit les genoux en une discrète révérence, remercie et rejoint sa place en inclinant le buste, comme elle était venue. S'il ne se trouve que deux ou trois hommes dans un rassemblement de femmes, ils passent une bonne partie de leur temps à servir le vin, qui fait ainsi figure de substance masculine. D'une femme qui s'incline pour recevoir le vin de raphia versé par un homme, on dit qu'elle « respecte » les hommes et qu'ainsi elle s'honore elle-même. Dans la permanence des conduites spécifiques à la consommation du vin de raphia, dans la bonne tenue de ce breuvage face à la concurrence de la bière et des autres boissons, je vois des indices de son investissement psychique et politique.

9. « Suivez le vin. » Tel est le conseil qu'on pourrait donner à un ethnologue qui voudrait, en quelques jours, pénétrer les arcanes de l'organisation sociale et politique des *Mankon*. C'est le principe qui irrigue tous les tissus. Le palais fait office de cIJur. Il aspire, mixe et expulse, ainsi que fait le roi lorsqu'il pulvérise le précieux breuvage sur la foule. L'incorporation par la danse et la musique se double d'une incorporation- par le vin et les récipients qui le contiennent : le roi, la grande jarre du palais, réserve du palais appelée *nto' melu'* (« [le] palais [du] vin ») ; les calebasses de transport, les carafes, les cornes à boire, l'enveloppe corporelle des sujets qu'il humecte, et la souche du palmier, tant appréciée, dit-on, des éléphants que l'on crédite de l'invention du vin de raphia (or le roi est un éléphant). Voilà, à l'article du vin, une observation qui illustre son statut de substance vitale (et masculine).

J-P Warnier,

Régner au Cameroun :

Le Roi-Pot, Paris : Karthala, 2009, 178-183.

- Lisez attentivement le texte de la page suivante et répondez au fur et à mesure.
- Mettez une croix en face de la seule affirmation juste, entre les crochets
- Répondez sans trainer, vous n'avez qu'une heure !
- Pour toute réponse juste, on donnera un point (sauf pour la dernière question qui vaut deux points) : pour toute réponse fausse, on retirera 0,5 points

1. Paragraphe 1

Le protagoniste dans ce paragraphe est :

- A. ☐ le notable.
- B. ☐ le monarque.
- C. ☐ la mère titulaire du palais.
- D. ☐ la jeune fille.

2. Paragraphe 1, 4ème phrase

Dans cette phrase le terme « déleste » signifie :

- A. ☐ décharge.
- B. ☐ détourne.
- C. ☐ dispense.
- D. ☐ ordonne.

3. Paragraphe 2

D'après le paragraphe 2 la récolte du vin de raphia est une activité :

- A. ☐ royale.
- B. ☐ féminine.
- C. ☐ masculine.
- D. ☐ masculine et féminine.

4. Paragraphe 2, 1ère phrase

Dans cette phrase, le terme « interaction » est synonyme de :

- A. ☐ opération.
- B. ☐ cérémonie.
- C. ☐ dialogue.
- D. ☐ relation réciproque.

5. Paragraphe 3

Le terme « simultanément » signifie

- A. ☐ dans le même lieu.
- B. ☐ en même temps.
- C. ☐ de la même manière.
- D. ☐ par jour.

6. Paragraphe 3

D'après ce paragraphe, le facteur principal de la transformation du « vin de femme » en « vin d'homme » est :

- A. ☐ le temps.
- B. ☐ la qualité.
- C. ☐ le lieu.
- D. ☐ le gaz carbonique.

7. Paragraphe 4

D'après ce paragraphe, le commerce du vin de raphia se fait :

- A. ☐ uniquement dans les villages.
- B. ☐ surtout à l'occasion des fêtes.
- C. ☐ aussi bien dans les villages que dans les villes.
- D. ☐ uniquement à la chefferie.

8. Paragraphe 4, 4ème phrase :

Dans cette phrase, le terme « privilégie » signifie que pour le vin de raphia, la bicyclette

- A. ☐ est le seul moyen de transport.
- B. ☐ est le moyen de transport le plus utilisé.
- C. ☐ est le moyen de transport apprécié.
- D. ☐ ne sert pas de moyen de transport.

9. Paragraphe 5

D'après ce paragraphe, les carafes dans lesquelles le vin est réparti

- A. ☐ sont dans la plupart des cas enalebasse.
- B. ☐ sont toujours enalebasse.
- C. ☐ sont rarement enalebasse.
- D. ☐ appartiennent aux notaires.

10. Paragraphe 5 : 1ère et 2ème phrases

L'expression « unique récipient » de la première phrase est synonyme de l'expression suivante de la seconde phrase :

- A. ☐ contenu.
- B. ☐ carafe.
- C. ☐ pot commun.
- D. ☐alebasse.

11. Paragraphe 6

D'après ce paragraphe, dans une assemblée d'hommes et de femmes le vin de raphia est servi :

- A. ☐ uniquement par les hommes.
- B. ☐ parfois par les femmes.
- C. ☐ par les hommes et les femmes.
- D. ☐ par les adolescents.

12. Paragraphe 6

D'après ce paragraphe, dans une assemblée d'hommes et de femmes le vin de raphia peut être consommé :

- A. ☐ uniquement par les hommes.
- B. ☐ uniquement par les femmes.
- C. ☐ aussi bien par les hommes et les femmes.
- D. ☐ uniquement par les hommes titrés.

13. Paragraphe 6 et dernière phrase

L'expression « différence hiérarchique » signifie

- A. ☐ différence entre les hommes et les femmes.
- B. ☐ différence entre les supérieurs et les inférieurs.

C. ☐ différence entre les jeunes et les anciens.

D. ☐ différence entre les riches et les pauvres.

14. Paragraphe 7, 2ème phrase

Dans cette phrase le terme « breuvage » renvoie

A. ☐ à n'importe que boisson.

B. ☐ à la bière.

C. ☐ au vin de raphia.

D. ☐ au vin rouge.

15. Paragraphe 7

D'après ce paragraphe, les notables et les roi

A. ☐ ne servent jamais à boire à quelqu'un d'autre.

B. ☐ servent souvent à boire aux autres.

C. ☐ servent à boire à la demande.

D. ☐ servent occasionnellement à boire aux autres.

16. Paragraphe 8

D'après ce paragraphe, dire que le vin de raphia fait « figure de substance masculine » signifie,

A. ☐ qu'il traduit l'ascendance des hommes sur les femmes.

B. ☐ qu'il est du genre masculin.

C. ☐ qu'il est dangereux pour les femmes.

D. ☐ qu'il est fabriqué par les hommes.

17. Paragraphe 8 et dernière phrase

Cette phrase suggère que :

A. ☐ le vin de raphia a cédé la place à la bière et aux autres boissons.

B. ☐ le vin de raphia a résisté à la concurrence de la bière et aux autres boissons.

C. ☐ le vin de raphia est plus consommé que la bière et les autres boissons.